RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 40104
Numéro SIREN : 450 258 991
Nom ou dénomination : FINANCIERE G.L.C.

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004088

451391

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/004088**
n° de gestion : **2006B40104**
n° SIREN : **450 258 991 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 26/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FINANCIERE G.L.C. - Société par actions simplifiée
474 rue Des Moulins 28260 la Chaussee-d'ivry -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes consolidés

451391

FINANCIERE GLC

Société par Actions Simplifiée

474, rue des Moulins
28260 La Chaussée d'Ivry
R.C.S Chartres 450 258 991

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Actheos Basse Seine Expertise Comptable
52, rampe Bouvreuil
76000 Rouen

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rouen

FINANCIERE GLC

Société par Actions Simplifiée

474, rue des Moulins
28260 La Chaussée d'Ivry
R.C.S Chartres 450 258 991

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Financière GLC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE GLC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note 2.5) « *Ecarts d'acquisition* » de l'annexe des comptes consolidés décrit les règles et méthodes de détermination et d'évaluation des écarts d'acquisition et précise les modalités de leur affectation aux éléments d'actif identifiables.
  Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 2.17) « *Impôt différés* » de l'annexe aux états financiers exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des impôts différés.
  Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 3) « Estimations et jugements comptables déterminants » aux états financiers précise que la direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses. Cette note précise que, par définition, les résultats réels seront susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées. Parmi ces éléments sujets à estimations comptables significatives, figurent notamment les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

Paris et Rouen, le 24 juin 2019

Les Commissaires aux comptes

Exelmans Audit & Conseil	Actheos Basse Seine Expertise Comptable
Eric GUEDJ	Matthieu AMICE

CONSOLIDATION FINANCIERE GLC

COMPTES CONSOLIDES

au 31/12/2018

Sommaire

1. Comptes consolidés **2**

Bilan actif 3

Bilan passif 4

Compte de résultat 5

Tableau de flux consolidé 6

Tableau de variation des capitaux propres 7

2. Annexe des comptes consolidés **8**

Annexe comptes consolidés 9

Comptes consolidés

Bilan actif

BILAN CONSOLIDE		ACTIF	
		2018	2017
Actif immobilisé			
Immobilisations Incorporelles		867 534	830 521
dont Ecart acquisition net BNA		*4 368*	*7 444*
dont Ecart acquisition net SPM		*39 392*	*47 676*
dont Ecart acquisition net SPMD		*23 425*	*27 690*
Immobilisations corporelles		11 696 601	10 005 177
Immobilisations financieres		876 287	238 068
	Total	**13 440 423**	**11 073 766**
Actif circulant			
Stocks et encours		15 658 154	15 379 581
Clients et comptes rattachés		1 951 515	5 904 407
Autres créances		1 948 837	2 546 394
Disponibilités		379 038	60 787
Comptes de régularisation		254 866	624 591
dont Impot différés actifs		*85 128*	*296 788*
	Total	20 192 412	24 515 761
TOTAL DE L'ACTIF		**33 632 834**	**35 589 527**

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE		PASSIF	
		2018	2017
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 286	14 286
Primes		2 847 137	2 847 137
Rerserves consolidées		8 625 512	6 832 912
Résultat de l'exercice		1 827 788	2 134 442
Subventions investissements		173 337	73 969
	Total	**13 488 061**	**11 902 746**
Intérets des minoritaires		**388 849**	**315 109**
Provisions			
Pour risques et charges		835 502	814 647
	Total	**835 502**	**814 647**
Dettes			
Emprunts		8 131 647	9 679 672
Dettes financières diverses		307 476	14 768
Fournisseurs et comptes rattachés		6 337 659	8 695 962
Dettes fiscales et sociales		3 045 595	3 421 264
Autres dettes		1 093 385	696 386
dont impot différés passif		*910 033*	*575 478*
Comptes de régularisation		4 660	48 973
	Total	**18 920 422**	**22 557 025**
TOTAL DU PASSIF		**33 632 834**	**35 589 527**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2018	2017
Produits d'exploitation	**38 543 741**	**38 168 739**
Chiffre d'affaires	37 193 359	35 307 981
Production stockée	458 942	1 990 984
Autres produits	891 440	869 774
Charges d'exploitation	**35 922 143**	**35 041 660**
Cout d'achat mp et approv.	11 113 949	12 002 536
Autres achats et charges externes	10 394 756	9 501 523
Impôts et taxes	626 323	443 462
Charges de personnel	11 817 746	11 330 811
Dotations aux amortissements et prov.	1 878 919	1 667 536
Autres charges d'exploitation	90 450	95 792
Résultat d'exploitation	**2 621 598**	**3 127 079**
Résultat financier	- 334 019	- 291 124
Résultat courant des sociétés intégrées	2 287 579	2 835 955
Résultat exceptionnel	39 979	- 2 058
Impôts courants	208 713	223 902
Impôts différés	190 275	361 071
Résultat net des sociétés intégrées	1 928 570	2 248 925
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 626	15 626
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**1 912 944**	**2 233 299**
Intérets des minoritaires	85 156	98 857
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**1 827 788**	**2 134 442**

Tableau de flux consolidé

	31-déc-18 Impact sur la Trésorerie €	31-déc-17 Impact sur la Trésorerie €
Résultat net des sociétés intégrées	**1 912 944**	**2 233 299**
Flux de trésorerie liés à l'activité		
– Charges déduites du Résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en Trésorerie	2 109 930	1 707 722
– Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en Trésorerie	- 101 245	- 117 910
– Plus values de cession	- 53 060	14 861
– Ajustement	772	28 818
Marge brut d'autofinancement	**3 869 341**	**3 866 790**
– Diminution des stocks	- 306 761	- 2 478 402
– actif circulant et passif court terme hors C/C associé	2 009 763	2 997 952
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 703 002	519 550
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**5 572 343**	**4 386 340**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
– Acquisitions d'éléments immobilisés incorporels	- 318 810	- 674 971
– Acquisitions d'éléments immobilisés corporels	- 3 239 460	- 1 296 689
– Augmentation des immobilisations financières	- 657 557	- 20 734
– Réductions des immobilisations financières	19 340	38 391
– Produits de cessions des immobilisations	55 000	17 822
– Subventions investissements	142 771	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 3 998 716	- 1 936 181
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
– Augmentation de capital-versement par les associés		7 534
– Mobilisation des créances	- 2 292 255	- 841 982
– Réduction capital et remboursement associés	- 7 350	
– Dividendes		- 36
– Emprunts contractés sur l'exercice	2 869 220	848 598
– Remboursement des emprunts sur l'exercice	- 2 034 701	- 2 098 532
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 465 086	- 2 084 418
– Trésorerie d'ouverture	- 1 795 612	- 2 161 352
– Trésorerie de clôture	- 1 687 071	- 1 795 612
VARIATION DE TRESORERIE	108 541	365 740

Tableau de variation des capitaux propres

		Capital	Prime	Réserves	Résultat	Subv	KP - part du groupe	Mino	KP consolidé
KP au 31/12/2016		**14**	**2 847**	**5 505**	**1 312**	**97**	**9 775**	**202**	**9 977**
Affectation résultat N-1				1 298	- 1 312		- 14	14	0
Résultat					2 134		2 134	99	2 233
Autres	Ecart de conversion			30			30		30
	Impact différence traitement SPM/SPMA						-		-
	Subvention investissement					- 23	- 23		- 23
	Autres						-		-
KP au 31/12/2017		**14**	**2 847**	**6 833**	**2 134**	**74**	**11 903**	**315**	**12 218**
Affectation résultat N-1				2 134	- 2 134		-		-
Résultat					1 828		1 828	85	1 913
AK tête de groupe							-		-
Autres	Ecart de conversion			- 14			- 14		- 14
	Subvention investissement					99	99		99
	Autres					- 327	- 327	- 12	- 338
KP au 31/12/2018		**14**	**2 847**	**8 954**	**1 828**	**- 153**	**13 489**	**388**	**13 878**

3

Annexe des comptes consolidés

Annexe comptes consolidés

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2018.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après .Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 31.

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Annexe comptes consolidés

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.8 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, parexemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production .Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes…), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Annexe comptes consolidés

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées
Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2018 - comme au 31 décembre 2017- le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).
Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Annexe comptes consolidés

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directements liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

b. Autres avantages à long terme

-Néant

Annexe comptes consolidés

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.
Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC n 99-02.

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Néant.

Annexe comptes consolidés

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Pas de variations de périmètre sur l'exercice.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	313					313
Amortissements des écarts d'acquisition	- 230	- 16				- 245
Total valeurs nettes	**83**	**- 16**	-	-	-	**67**

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Frais de R&D	1 160	241				1 401
Logiciels	591	78	- 42			627
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**1 912**	**319**	**- 42**	-	-	**2 189**
Amort/dépré. Frais R&D	- 615	- 197				- 812
Amort/dépré. Logiciels	- 542	- 69	42			- 569
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 1 165**	**- 266**	**42**	-	-	**- 1 389**
VNC Immo incorporelles	**748**	**53**	-	-	-	**800**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2018.

Annexe comptes consolidés

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Terrains et constructions	1 893	44	- 96			1 840
Véhicules, matériel et outillage	23 497	3 157	- 583			26 071
Mobilier, agencements et inst.	522	38	- 131			429
Total valeurs brutes	**25 911**	**3 239**	**- 810**	**-**	**-**	**28 341**
Dont crédit bail	*17 748*	*1 847*				*19 594*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 854	- 85	96			- 843
Amort./Dépré. Véhicules, matériel et outillage	- 14 622	- 1 409	568			- 15 463
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 429	- 40	131			- 338
Total Amort./Dépré.	**- 15 905**	**- 1 534**	**795**	**-**	**-**	**- 16 644**
Dont crédit bail	*- 10 166*	*- 669*				*- 10 835*
VNC Immo corporelles	**10 007**	**1 705**	**- 15**	**-**	**-**	**11 697**

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant 'exercice. Les crédits-baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Prets, cautionnement et autres créances	238	658	- 19			876
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-	-			-
Total valeurs nettes	**238**	**658**	**- 19**	**-**	**-**	**876**

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

Annexe comptes consolidés

8. Stocks et en-cours

	2018	2017
Stocks	15 710	15 403
Dépréciation	- 52	- 24
Stocks nets	**15 658**	**15 380**

9. Clients et comptes rattachés

	2018	2017
Créances clients	1 952	7 109
Dépréciation	- 14	- 14
Créances clients -net	**1 938**	**7 095**
Factures à établir	13	34
Total clients et comptes rattachés	**1 952**	**7 129**

Mobilisation de créances : au 31 décembre 2018, certaines filiales françaises du Groupe ont cédé pour 6 103 K€ de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage des créances justifie qu'elles sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue.

Ventilation par échéance des créances clients :

	2018	2017
< 1 an	1 952	7 129
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	1 952	**7 129**

10. Autres créances et comptes de régularisation

	2018	2017
Créances sur personnel et org. Sociaux	13	12
Créances fiscales -hors IS	1 357	1 267
Etat, Impôts sur les bénéfices	357	281
Impôts différés-actif	85	297
Charges constatées d'avances	140	303
Autres créances	252	1 011
Total créances et comptes de régularisation	**2 204**	**3 171**

En N-1 les autres créances étaient principalement constituées des retenues de garantie sur Dailly soit 630k€, sur N elles ont été reclassées en immobilisations financières.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Annexe comptes consolidés

Ventilation par échéance des autres créances :

	2018	2017
< 1 an	2 119	2874
Entre 1 et 5 ans	85	297
> 5 ans		
Total des autres créances	**2 204**	**3 171**

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	2018	2017
Liquidités	379	61
VMP	-	-
Total des disponibilités	**379**	**61**

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01-01-2018	-	**788**	-	**26**	**815**
Dotation des provisions		30		25	55
Reprises inutilisées		- 7			- 7
Utilisées durant l'exercice				- 26	- 26
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2018	-	**810**	-	**25**	**836**

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: **25K€**

La provision correspond essentiellement aux provisions pour perte de change.

Annexe comptes consolidés

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	2018	2017
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	1,57%	1,30%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Méthode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-Néant

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2018	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Emprunts bancaires	5 440	2 569	- 2 035			5 975
Dont crédits-bails	*3 067*	*1 847*	*- 1 243*			*3 670*
Découvert bancaires	1 856	2 157	- 1 856			2 157
Créances clients mobilisées	2 383		- 2 383			-
Autres emprunts et dettes assimilées	15	307	- 14			307
Total	**9 694**	**5 033**	**- 6 288**	**-**	**-**	**8 439**

Les principaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2018 ont permis de financer l'acquisition de plusieurs machines- outils.

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2018	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 864	2 157	-	307	4 329
Entre 1 et 5 ans	3 735	-			3 735
> 5 ans	375	-			375
Total	**5 975**	**2 157**	**-**	**307**	**8 439**

Annexe comptes consolidés

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	2018	2017
Fournisseurs	5 867	8 329
Fournisseurs -fnp	471	367
Total fournisseurs et comptes rattachés	**6 338**	**8 696**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	2018	2017
Dettes sociales	1 760	2 158
Dettes fiscales	1 285	1 263
Impôts différés passifs	910	575
Autres dettes	183	121
Produits constatés d'avance	5	49
Total dettes et comptes de régularisation	**4 143**	**4 167**

Echéancier des dettes	31/12/2018	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	1 760	1 760		
Dettes fiscales	1 285	1 285		
Impôts différés passifs	910			910
Autres dettes	183	183		
Produits constatés d'avance	5	5		
Total dettes et comptes de régularisation	**4 143**	**3 234**	**-**	**910**

17. Impôts différés

	2018	2017
Différences temporaires	- 1224	- 822
Report déficitaires	399	544
Total des impôts différés nets	**- 825**	**- 279**
Actifs d'impôts différés	85	297
Passifs d'impôts différés	- 910	- 575
Total des impôts différés nets	**- 825**	**- 279**

Les impôts différés calculés au 31 décembre 2018 ont été déterminés en tenant compte des nouvelles règles et des nouveaux taux d'impôts qui ont été votés au 31 décembre 2018 appliqués en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

Annexe comptes consolidés

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays.
En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2018 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. Autres produits et charges d'exploitation

	2018	2017
Autres produits	354	289
Production immobilisée	537	581
Charges externes	- 10 395	- 9 502
Charges diverses	- 90	- 96
Total	**- 9 594**	**- 8 728**

21. Personnel et effectifs

	2018	2017
Charges de personnel	11 818	11 331
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	39	29
Agents de maitrise et techniciens	96	21
Employés et ouvriers	175	270
Total	**310**	**320**

Les produits liés au CICE sont comptabilisés en moins des charges de personnel pour 379 K€ au 31 décembre 2018 (429 K€ au 31 décembre 2017).

Annexe comptes consolidés

22. Amortissements et provisions

	2018	2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 266	- 291
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 534	- 1 305
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 52	- 9
Dotations aux provisions	- 30	- 62
Dotations d'exploitation	**- 1 882**	**- 1 668**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	24	44
Reprises de provisions	9	2
Reprises d'exploitation	**33**	**46**
Total	**- 1 849**	**- 1 621**

23. Produits et charges financiers

	2018	2017
Charges intérêts	- 170	- 199
Pertes de change	- 176	- 191
Autres charges financières	- 147	- 151
Charges financières	**- 494**	**- 541**
Gains de change	129	198
Reprises sur provisions financières	25	49
Autres produits financiers	6	2
Produits financiers	**160**	**249**
Résultat financier	**- 334**	**- 291**

Les autres charges financières comprennent essentiellement les commissions de financement supportées au titre des créances mobilisées.

Annexe comptes consolidés

24. Produits et charges exceptionnels

	2018	2017
Valeur nette comptable des actifs corp.&incorp. cédés	- 2	- 33
Autres charges exceptionnelles	- 56	- 11
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotation sur provision exceptionnelle		-
Charges exceptionnelles	**- 58**	**- 43**
Produits de cession des actifs corp.& Incorp. cédés	55	18
Reprises provisions exceptionnelles	-	-
Autres produits exceptionnels	43	24
Produits exceptionnels	**98**	**41**
Résultat exceptionnel	**40**	**- 2**

25. Impôts sur les résultats

	2018	2017
Impôt courant	209	224
Impôts différés	190	361
Charges d'impôt en résultat	**399**	**585**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2018
Résultat conso avant impôt	**2 312**
Impôt théorique 28%	- 658
	-
Charge d'impôt réelle	**-399**
Impôt courant	*-209*
Impôt différé	*-190*
	-
ECART	**259**
Ecart taux	-7
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	-25
QP frais et charges /dividendes	-1
CICE	110
Amort loi macron	41
Crédit impot apprentissage	1
Variation écart de conversion	15
Dotations /ecart acquisitions	-4
Reports déficitaires non activés	130
Total justification des écarts	**259**
Ecart résiduel	-

Le montant total des reports déficitaires non activés s'élève à 0K€ au 31 décembre 2018 (462K€ au 31 décembre 2017).

Annexe comptes consolidés

26. Résultats par action

a. Résultat par action De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

	2018	2017
Bénéfice revenant au Groupe	1 828	2 134
Nombre d'actions	14 286	14 286
Résultat de base par action (k€)	**0,128**	**0,149**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

27. Engagements

-Pas d'engagement

28. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

29. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les membres de la Famille COUILLAUD à hauteur de 70%, les 30% du capital restant sont détenus par deux fonds d'investissement.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

30. Evénements postérieurs à la date de clôture

-Pas d'événements post clôture

Annexe comptes consolidés

31. Périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2018	% Intérêts 2018	% Contrôle 2018	Méthode de consolidation 2017	% Intérêts 2017	% Contrôle 2017	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A	IG	99,80%	99,80%	IG	99,80%	99,80%	France
S.P.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	IG	80%	80%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	IG	97,37%	97,37%	IG	97,37%	97,37%	Maroc

32. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 39 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 39k€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€

CONSOLIDATION FINANCIERE GLC

COMPTES CONSOLIDES

au 31/12/2018

Sommaire

1. Comptes consolidés **2**

Bilan actif 3

Bilan passif 4

Compte de résultat 5

Tableau de flux consolidé 6

Tableau de variation des capitaux propres 7

2. Annexe des comptes consolidés **8**

Annexe comptes consolidés 9

Comptes consolidés

Bilan actif

BILAN CONSOLIDE		ACTIF	
		2018	**2017**
Actif immobilisé			
Immobilisations Incorporelles		867 534	830 521
dont Ecart acquisition net BNA		*4 368*	*7 444*
dont Ecart acquisition net SPM		*39 392*	*47 676*
dont Ecart acquisition net SPMD		*23 425*	*27 690*
Immobilisations corporelles		11 696 601	10 005 177
Immobilisations financieres		876 287	238 068
	Total	**13 440 423**	**11 073 766**
Actif circulant			
Stocks et encours		15 658 154	15 379 581
Clients et comptes rattachés		1 951 515	5 904 407
Autres créances		1 948 837	2 546 394
Disponibilités		379 038	60 787
Comptes de régularisation		254 866	624 591
dont Impot différés actifs		*85 128*	*296 788*
	Total	20 192 412	24 515 761
TOTAL DE L'ACTIF		**33 632 834**	**35 589 527**

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE		PASSIF	
		2018	**2017**
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 286	14 286
Primes		2 847 137	2 847 137
Rerserves consolidées		8 625 512	6 832 912
Résultat de l'exercice		1 827 788	2 134 442
Subventions investissements		173 337	73 969
	Total	**13 488 061**	**11 902 746**
Intérets des minoritaires		**388 849**	**315 109**
Provisions			
Pour risques et charges		835 502	814 647
	Total	**835 502**	**814 647**
Dettes			
Emprunts		8 131 647	9 679 672
Dettes financières diverses		307 476	14 768
Fournisseurs et comptes rattachés		6 337 659	8 695 962
Dettes fiscales et sociales		3 045 595	3 421 264
Autres dettes		1 093 385	696 386
dont impot différés passif		*910 033*	*575 478*
Comptes de régularisation		4 660	48 973
	Total	**18 920 422**	**22 557 025**
TOTAL DU PASSIF		**33 632 834**	**35 589 527**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2018	2017
Produits d'exploitation	**38 543 741**	**38 168 739**
Chiffre d'affaires	37 193 359	35 307 981
Production stockée	458 942	1 990 984
Autres produits	891 440	869 774
Charges d'exploitation	**35 922 143**	**35 041 660**
Cout d'achat mp et approv.	11 113 949	12 002 536
Autres achats et charges externes	10 394 756	9 501 523
Impôts et taxes	626 323	443 462
Charges de personnel	11 817 746	11 330 811
Dotations aux amortissements et prov.	1 878 919	1 667 536
Autres charges d'exploitation	90 450	95 792
Résultat d'exploitation	**2 621 598**	**3 127 079**
Résultat financier	- 334 019	- 291 124
Résultat courant des sociétés intégrées	2 287 579	2 835 955
Résultat exceptionnel	39 979	- 2 058
Impôts courants	208 713	223 902
Impôts différés	190 275	361 071
Résultat net des sociétés intégrées	1 928 570	2 248 925
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 626	15 626
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**1 912 944**	**2 233 299**
Intérets des minoritaires	85 156	98 857
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**1 827 788**	**2 134 442**

Tableau de flux consolidé

	31-déc-18 Impact sur la Trésorerie €	31-déc-17 Impact sur la Trésorerie €
Résultat net des sociétés intégrées	**1 912 944**	**2 233 299**
Flux de trésorerie liés à l'activité		
– Charges déduites du Résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en Trésorerie	2 109 930	1 707 722
– Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en Trésorerie	- 101 245	- 117 910
– Plus values de cession	- 53 060	14 861
– Ajustement	772	28 818
Marge brut d'autofinancement	**3 869 341**	**3 866 790**
– Diminution des stocks	- 306 761	- 2 478 402
– actif circulant et passif court terme hors C/C associé	2 009 763	2 997 952
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 703 002	519 550
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**5 572 343**	**4 386 340**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
– Acquisitions d'éléments immobilisés incorporels	- 318 810	- 674 971
– Acquisitions d'éléments immobilisés corporels	- 3 239 460	- 1 296 689
– Augmentation des immobilisations financières	- 657 557	- 20 734
– Réductions des immobilisations financières	19 340	38 391
– Produits de cessions des immobilisations	55 000	17 822
– Subventions investissements	142 771	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 3 998 716	- 1 936 181
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
– Augmentation de capital-versement par les associés		7 534
– Mobilisation des créances	- 2 292 255	- 841 982
– Réduction capital et remboursement associés	- 7 350	
– Dividendes		- 36
– Emprunts contractés sur l'exercice	2 869 220	848 598
– Remboursement des emprunts sur l'exercice	- 2 034 701	- 2 098 532
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 465 086	- 2 084 418
– Trésorerie d'ouverture	- 1 795 612	- 2 161 352
– Trésorerie de clôture	- 1 687 071	- 1 795 612
VARIATION DE TRESORERIE	108 541	365 740

Tableau de variation des capitaux propres

		Capital	Prime	Réserves	Résultat	Subv	KP - part du groupe	Mino	KP consolidé
KP au 31/12/2016		**14**	**2 847**	**5 505**	**1 312**	**97**	**9 775**	**202**	**9 977**
Affectation résultat N-1				1 298	- 1 312		- 14	14	0
Résultat					2 134		2 134	99	2 233
Autres	Ecart de conversion			30			30		30
	Impact différence traitement SPM/SPMA						-		-
	Subvention investissement					- 23	- 23	- 23	
	Autres						-		-
KP au 31/12/2017		**14**	**2 847**	**6 833**	**2 134**	**74**	**11 903**	**315**	**12 218**
Affectation résultat N-1				2 134	- 2 134		-		-
Résultat					1 828		1 828	85	1 913
AK tête de groupe							-		-
Autres	Ecart de conversion			- 14			- 14		- 14
	Subvention investissement					99	99		99
	Autres					- 327	- 327	- 12	- 338
KP au 31/12/2018		**14**	**2 847**	**8 954**	**1 828**	**- 153**	**13 489**	**388**	**13 878**

3

Annexe des comptes consolidés

Annexe comptes consolidés

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2018.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après .Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 31.

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Annexe comptes consolidés

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.8 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, parexemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production .Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.
Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Annexe comptes consolidés

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées
Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2018 - comme au 31 décembre 2017- le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).
Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Annexe comptes consolidés

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directements liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

b. Autres avantages à long terme

-Néant

Annexe comptes consolidés

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.
Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC n 99-02.

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

-Néant.

Annexe comptes consolidés

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Pas de variations de périmètre sur l'exercice.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	313					313
Amortissements des écarts d'acquisition	- 230	- 16				- 245
Total valeurs nettes	**83**	**- 16**	**-**	**-**	**-**	**67**

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Frais de R&D	1 160	241				1 401
Logiciels	591	78	- 42			627
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**1 912**	**319**	**- 42**	**-**	**-**	**2 189**
Amort/dépré. Frais R&D	- 615	- 197				- 812
Amort/dépré. Logiciels	- 542	- 69	42			- 569
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 1 165**	**- 266**	**42**	**-**	**-**	**- 1 389**
VNC Immo incorporelles	**748**	**53**	-	**-**	**-**	**800**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2018.

Annexe comptes consolidés

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Terrains et constructions	1 893	44	- 96			1 840
Véhicules, matériel et outillage	23 497	3 157	- 583			26 071
Mobilier, agencements et inst.	522	38	- 131			429
Total valeurs brutes	**25 911**	**3 239**	**- 810**	-	-	**28 341**
Dont crédit bail	*17 748*	*1 847*				*19 594*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 854	- 85	96			- 843
Amort./Dépré. Véhicules, matériel et outillage	- 14 622	- 1 409	568			- 15 463
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 429	- 40	131			- 338
Total Amort./Dépré.	**- 15 905**	**- 1 534**	**795**	-	-	**- 16 644**
Dont crédit bail	*- 10 166*	*- 669*				*- 10 835*
VNC Immo corporelles	**10 007**	**1 705**	**- 15**	-	-	**11 697**

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant 'exercice. Les crédits-baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Prets, cautionnement et autres créances	238	658	- 19			876
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-	-			-
Total valeurs nettes	**238**	**658**	**- 19**	-	-	**876**

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

Annexe comptes consolidés

8. Stocks et en-cours

	2018	2017
Stocks	15 710	15 403
Dépréciation	- 52	- 24
Stocks nets	**15 658**	**15 380**

9. Clients et comptes rattachés

	2018	2017
Créances clients	1 952	7 109
Dépréciation	- 14	- 14
Créances clients -net	**1 938**	**7 095**
Factures à établir	13	34
Total clients et comptes rattachés	**1 952**	**7 129**

Mobilisation de créances : au 31 décembre 2018, certaines filiales françaises du Groupe ont cédé pour 6 103 K€ de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage des créances justifie qu'elles sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue.

Ventilation par échéance des créances clients :

	2018	2017
< 1 an	1 952	7 129
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	1 952	**7 129**

10. Autres créances et comptes de régularisation

	2018	2017
Créances sur personnel et org. Sociaux	13	12
Créances fiscales -hors IS	1 357	1 267
Etat, Impôts sur les bénéfices	357	281
Impôts différés-actif	85	297
Charges constatées d'avances	140	303
Autres créances	252	1 011
Total créances et comptes de régularisation	**2 204**	**3 171**

En N-1 les autres créances étaient principalement constituées des retenues de garantie sur Dailly soit 630k€, sur N elles ont été reclassées en immobilisations financières.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Annexe comptes consolidés

Ventilation par échéance des autres créances :

	2018	2017
< 1 an	2 119	2874
Entre 1 et 5 ans	85	297
> 5 ans		
Total des autres créances	**2 204**	**3 171**

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	2018	2017
Liquidités	379	61
VMP	-	-
Total des disponibilités	**379**	**61**

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01-01-2018	-	**788**	-	**26**	**815**
Dotation des provisions		30		25	55
Reprises inutilisées		- 7			- 7
Utilisées durant l'exercice				- 26	- 26
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2018	-	**810**	-	**25**	**836**

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: 25K€

La provision correspond essentiellement aux provisions pour perte de change.

Annexe comptes consolidés

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	2018	2017
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	1,57%	1,30%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Méthode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-Néant

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2018	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Emprunts bancaires	5 440	2 569	- 2 035			5 975
Dont crédits-bails	*3 067*	*1 847*	*- 1 243*			*3 670*
Découvert bancaires	1 856	2 157	- 1 856			2 157
Créances clients mobilisées	2 383		- 2 383			-
Autres emprunts et dettes assimilées	15	307	- 14			307
Total	**9 694**	**5 033**	**- 6 288**	**-**	**-**	**8 439**

Les principaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2018 ont permis de financer l'acquisition de plusieurs machines- outils.

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2018	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 864	2 157	-	307	4 329
Entre 1 et 5 ans	3 735	-			3 735
> 5 ans	375	-			375
Total	**5 975**	**2 157**	**-**	**307**	**8 439**

Annexe comptes consolidés

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	2018	2017
Fournisseurs	5 867	8 329
Fournisseurs -fnp	471	367
Total fournisseurs et comptes rattachés	**6 338**	**8 696**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	2018	2017
Dettes sociales	1 760	2 158
Dettes fiscales	1 285	1 263
Impôts différés passifs	910	575
Autres dettes	183	121
Produits constatés d'avance	5	49
Total dettes et comptes de régularisation	**4 143**	**4 167**

Echéancier des dettes	31/12/2018	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	1 760	1 760		
Dettes fiscales	1 285	1 285		
Impôts différés passifs	910			910
Autres dettes	183	183		
Produits constatés d'avance	5	5		
Total dettes et comptes de régularisation	**4 143**	**3 234**	**-**	**910**

17. Impôts différés

	2018	2017
Différences temporaires	- 1224	- 822
Report déficitaires	399	544
Total des impôts différés nets	**- 825**	**- 279**
Actifs d'impôts différés	85	297
Passifs d'impôts différés	- 910	- 575
Total des impôts différés nets	**- 825**	**- 279**

Les impôts différés calculés au 31 décembre 2018 ont été déterminés en tenant compte des nouvelles règles et des nouveaux taux d'impôts qui ont été votés au 31 décembre 2018 appliqués en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

Annexe comptes consolidés

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays.
En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2018 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. Autres produits et charges d'exploitation

	2018	2017
Autres produits	354	289
Production immobilisée	537	581
Charges externes	- 10 395	- 9 502
Charges diverses	- 90	- 96
Total	**- 9 594**	**- 8 728**

21. Personnel et effectifs

	2018	2017
Charges de personnel	11 818	11 331
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	39	29
Agents de maitrise et techniciens	96	21
Employés et ouvriers	175	270
Total	**310**	**320**

Les produits liés au CICE sont comptabilisés en moins des charges de personnel pour 379 K€ au 31 décembre 2018 (429 K€ au 31 décembre 2017).

Annexe comptes consolidés

22. Amortissements et provisions

	2018	2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 266	- 291
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 534	- 1 305
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 52	- 9
Dotations aux provisions	- 30	- 62
Dotations d'exploitation	**- 1 882**	**- 1 668**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	24	44
Reprises de provisions	9	2
Reprises d'exploitation	**33**	**46**
Total	**- 1 849**	**- 1 621**

23. Produits et charges financiers

	2018	2017
Charges intérêts	- 170	- 199
Pertes de change	- 176	- 191
Autres charges financières	- 147	- 151
Charges financières	**- 494**	**- 541**
Gains de change	129	198
Reprises sur provisions financières	25	49
Autres produits financiers	6	2
Produits financiers	**160**	**249**
Résultat financier	**- 334**	**- 291**

Les autres charges financières comprennent essentiellement les commissions de financement supportées au titre des créances mobilisées.

Annexe comptes consolidés

24. Produits et charges exceptionnels

	2018	2017
Valeur nette comptable des actifs corp.&incorp. cédés	- 2	- 33
Autres charges exceptionnelles	- 56	- 11
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotation sur provision exceptionnelle		-
Charges exceptionnelles	**- 58**	**- 43**
Produits de cession des actifs corp.& Incorp. cédés	55	18
Reprises provisions exceptionnelles	-	-
Autres produits exceptionnels	43	24
Produits exceptionnels	**98**	**41**
Résultat exceptionnel	**40**	**- 2**

25. Impôts sur les résultats

	2018	2017
Impôt courant	209	224
Impôts différés	190	361
Charges d'impôt en résultat	**399**	**585**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2018
Résultat conso avant impôt	**2 312**
Impôt théorique 28%	- 658
	-
Charge d'impôt réelle	**-399**
Impôt courant	*-209*
Impôt différé	*-190*
	-
ECART	**259**
Ecart taux	-7
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	-25
QP frais et charges /dividendes	-1
CICE	110
Amort loi macron	41
Crédit impot apprentissage	1
Variation écart de conversion	15
Dotations /ecart acquisitions	-4
Reports déficitaires non activés	130
Total justification des écarts	**259**
Ecart résiduel	**-**

Le montant total des reports déficitaires non activés s'élève à 0K€ au 31 décembre 2018 (462K€ au 31 décembre 2017).

Annexe comptes consolidés

26. Résultats par action

a. Résultat par action - De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

	2018	2017
Bénéfice revenant au Groupe	1 828	2 134
Nombre d'actions	14 286	14 286
Résultat de base par action (k€)	**0,128**	**0,149**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

27. Engagements

-Pas d'engagement

28. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

29. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les membres de la Famille COUILLAUD à hauteur de 70%, les 30% du capital restant sont détenus par deux fonds d'investissement.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

30. Evénements postérieurs à la date de clôture

-Pas d'événements post clôture

Annexe comptes consolidés

31. Périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2018	% Intérêts 2018	% Contrôle 2018	Méthode de consolidation 2017	% Intérêts 2017	% Contrôle 2017	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A	IG	99,80%	99,80%	IG	99,80%	99,80%	France
S.P.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	IG	80%	80%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	IG	97,37%	97,37%	IG	97,37%	97,37%	Maroc

32. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 39 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 39k€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€

Société par Actions Simplifiée

« **FINANCIERE G.L.C.** »

Capital social : 14.286 €uros
Siège social : 474, Rue des Moulins

LA CHAUSSEE D'IVRY
(Eure et Loir)

R.C.S. CHARTRES B 450.258.991
SIRET 450.258.991.000.22

o=o=o=O=o=o=o

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

(incluant le rapport sur la gestion du Groupe)

Chers associés,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Société, je vous ai convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité et de la situation de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, et pour vous présenter et soumettre ensuite à votre approbation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à cet exercice, ainsi que notre proposition d'affectation de son résultat.

Le présent rapport de gestion inclut la présentation des comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018, de l'activité et de la situation du Groupe constitué par notre Société et ses filiales.

La collectivité des actionnaires sera également invitée :

- à statuer sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé ;
- à renouveler les mandats ou pourvoir au remplacement des membres du Conseil de Surveillance ;
- et à renouveler les mandats ou pourvoir au remplacement des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants.

Au cours de cette réunion, nous serons également invités à statuer sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé.

De leur côté, les Commissaires aux comptes de la Société vous rendront compte, dans un instant, de l'exécution de leurs missions.

Pour votre information, vous ont été communiqués tous les documents et renseignements vous permettant de vous prononcer en connaissance de cause sur les résolutions présentées à votre approbation, à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à l'exercice écoulé,
- les comptes consolidés au 31 Décembre 2018,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation,
- le présent rapport de gestion,
- le rapport du Conseil de Surveillance,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- et le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

CHAPITRE I – COMPTES INDIVIDUELS RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

I. – PRESENTATION DES COMPTES – PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE - ACTIVITÉ ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ :

A. Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

J'ajoute, en tant que de besoin, qu'il n'a été apporté aucune modification par rapport à l'exercice précédent, au mode de présentation des comptes sociaux et aux méthodes d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

B. Périmètre d'intégration fiscale

Depuis le 1er Janvier 2004, la Société SAS « FINANCIERE G.L.C. » a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 31 Décembre 2018 le périmètre d'intégration est le suivant :

- Société « FINANCIERE G.L.C. » (Tête de Groupe),
- La SAS « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE » par abréviation « S.P.M. », Société Française, détenue à 100 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SARL « SOPREMECA DECOLLETAGE », Société Française, détenue à 100 % par « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE ».

C. Présentation des comptes annuels

Notre Société a réalisé au cours de l'exercice 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2.177.891 €uros, uniquement constitué par les prestations administratives, de management-Fees, d'assistance commerciale et technique fournies par la Société à ses filiales et sous-filiales.

Le chiffre d'affaires est **en recul de 1,90 %** par rapport à celui de l'exercice précédent, qui avait atteint 2.219.994 €uros.

Après comptabilisation des subventions d'exploitation (1.000 €uros), des transferts de charges (169.396 €uros) et des produits divers de gestion courante (1.343 €uros), les produits d'exploitation de l'exercice totalisent 2.349.630 €uros, contre 2.473.358 €uros l'exercice précédent, soit **une baisse de 5,00 %.**

Quant aux charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice écoulé, elles se sont élevées à 2.298.788 €uros, contre 2.235.690 €uros l'exercice précédent, **soit une hausse de 2,82 %.**

Elles sont détaillées, par grandes catégories, dans le tableau suivant, qui les compare à celles engagées durant l'exercice précédent :

NATURE DES CHARGES	2018	2017	VARIATIONS (en %)
Frais accessoires sur factures achats	214	216	-1,14
Eau, Gaz, Electricité, chauffage	60 282	55 675	8,28
Fournitures d'entretien, petit matériel, vêt prof.	60	291	-79,42
Fournitures de bureau et informatiques	4 648	7 816	-40,54
Carburant	20 110	17 235	16,69
Sous traitance Générale	32 676	36 643	-10,83
Locations diverses	140 473	145 063	-3,16
Entretien & réparations	18 112	24 542	-26,20
Assurances	51 132	66 433	-23,03
Documentation	1 239	1 032	20,03
Personnel extérieur à l'entreprise	42 008	4 559	NS
Honoraires/Frais d'actes	40 073	51 296	-21,88
Publicité/Relations publiques	38 270	78 141	-51,02
Transport s/achats et ventes	198	440	-55,06
Déplacements, missions, réceptions	65 424	58 518	11,80
Poste et télécommunications	68 179	89 221	-23,58
Services bancaires	21 201	14 593	45,28
Cotisations et autres services extérieurs	44 131	26 130	68,89
TOTAL AUTRES ACHATS & CHARG.EXT.	**648 427**	**677 843**	**-4,34**
Impôt et taxes	54 197	-6 613	NS
Salaires et traitements	1 058 945	1 017 132	4,11
Charges sociales	435 202	422 933	2,90
Amortissements	27 637	50 115	-44,85
Autres charges	74 379	74 280	0,13
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 298 788**	**2 235 690**	**2,82**

Compte tenu des charges énumérées ci-dessus, le résultat d'exploitation de l'exercice écoulé est bénéficiaire de 50.842 €uros, contre 237.668 €uros pour celui enregistré à la clôture précédente.

Après comptabilisation :

- des produits financiers : (+) 24.916 €uros
  (dont intérêts rémunérant les avances de fonds consenties, au cours de l'exercice 2018, aux Sociétés « M.G.A », « A.R.M », « B.N.A » et « S.P.M »),

- des charges financières : (-) 49.319 €uros
  (dont 12.024 €uros d'intérêts rétroactifs 2015-2016-2017, calculés suite au contrôle fiscal, émanant des avances de fonds consenties par la Société « SPM »,

- des charges exceptionnelles : (-) 605 €uros

- de l'impôt sur les Sociétés : (-) 18.713 €uros
  intégralement calculé au taux normal de 28 %,

- et de l'économie d'impôt réalisée au niveau du groupe : (+) 2.403 €uros
  étant précisé que la Société est fiscalement intégrée. S'étant constituée tête de groupe, elle est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du groupe ; le produit de l'intégration fiscale a été calculé sur le résultat fiscal du groupe intégré,

Le résultat net comptable de l'exercice écoulé est **un bénéfice de 9.524,05 €uros,** contre un résultat bénéficiaire de 273.986,89 €uros enregistré l'exercice précédent.

Quant à l'évolution de la situation tant active que passive de la société de l'ouverture à la clôture de l'exercice écoulé, elle peut se résumer de la façon suivante :

VALEURS ACTIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	12 526,31 €	15 345,14 €	-2 818,83 €
Immobilisations corporelles	27 070,66 €	29 951,86 €	-2 881,20 €
Immobilisations financières	2 027 508,45 €	2 000 759,76 €	26 748,69 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	**2 067 105,42 €**	**2 046 056,76 €**	**21 048,66 €**
Avances et acomptes s/commandes	2 400,00 €	2 400,00 €	0,00 €
Clients	2 686 544,15 €	2 651 342,95 €	35 201,20 €
Autres créances	1 347 807,41 €	1 654 520,63 €	-306 713,22 €
Disponibilités	130 529,12 €	2 809,80 €	127 719,32 €
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	**4 167 280,68 €**	**4 311 073,38 €**	**-143 792,70 €**
ACTIF CIRCULANT	**4 167 280,68 €**	**4 311 073,38 €**	**-143 792,70 €**
Charges constatées d'avance	42 948,62 €	38 178,54 €	4 770,08 €
TOTAL ACTIF	**6 277 334,72 €**	**6 395 308,68 €**	**-117 973,96 €**

VALEURS PASSIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Capital social	14 286,00 €	14 286,00 €	0,00 €
Réserve légale	1 428,60 €	1 000,00 €	428,60 €
Autres réserves	1 300 581,22 €	1 027 022,93 €	273 558,29 €
Primes d'émission	2 847 137,08 €	2 847 137,08 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	9 524,05 €	273 986,89 €	-264 462,84 €
Provisions règlementées	34 184,00 €	33 614,27 €	569,73 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 207 140,95 €**	**4 197 047,17 €**	**10 093,78 €**
Emprunts et dettes auprès étab.de Crédit	1 046 570,76 €	955 782,96 €	90 787,80 €
Autres emprunts et dettes financières	163,00 €	5 356,86 €	-5 193,86 €
Dettes fournisseurs et rattachés	171 988,75 €	231 262,18 €	-59 273,43 €
Dettes fiscales et sociales	711 074,29 €	859 748,71 €	-148 674,42 €
Autres dettes	140 396,97 €	146 110,80 €	-5 713,83 €
TOTAL DETTES	**2 070 193,77 €**	**2 198 261,51 €**	**-128 067,74 €**
TOTAL PASSIF	**6 277 334,72 €**	**6 395 308,68 €**	**-117 973,96 €**

II. - AUTRES INFORMATIONS :

En application des dispositions légales, vous trouverez ci-après, diverses informations complémentaires, que je ne manquerai pas de commenter en détail au cours de notre réunion.

1°) Activités de la société en matière de recherche et de développement :

Aucune activité particulière en matière de recherche et de développement, au sens fiscal du terme, n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé.

Les investissements proprement dits, réalisés au cours de l'exercice 2018, se sont élevés à 21.936 €uros.

Ils ont été notamment consacrés à l'acquisition d'éléments incorporels (licences et autres pour 14.515 €uros) et à l'acquisition de matériel de bureau et d'informatique (7.421 €uros).

2°) Effectif du personnel :

L'effectif moyen de notre Société, au cours de l'exercice 2018, s'est élevé à 17 personnes (dont 1 apprenti).

3°) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière, et notamment de la situation d'endettement :

Vous voudrez bien vous rapporter, pour ces informations, aux comptes annuels de la société, et notamment à l'annexe.

Les engagements hors bilan figurent dans l'annexe des comptes.

Concernant les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, le montant de la valeur actuelle probable à verser en fin d'exercice ressortait à 34.007 €uros.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, le CICE s'élève à 17.455 €uros.

Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 17.318 €uros est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31 Décembre 2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

4°) Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

L'exercice 2018 se solde par un résultat bénéficiaire de 10 K€ (pour rappel, + 274 K€ au titre de l'exercice 2017). Le chiffre d'affaires s'établit à 2.178 K€ (contre 2.220 K€ en 2017, en baisse de 42 K€) ; les charges d'exploitation augmentent quant à elles de 63 K€ à -2.299 K€ (contre -2.236 K€ en 2017), du fait de l'évolution défavorable des dispositions fiscales relatives à la CVAE (charge de -54 K€ en 2018 contre un produit de +7 K€ en 2017).

Enfin, l'intégration fiscale génère une charge fiscale sur l'exercice 2018, contre un produit l'exercice précédent (-16 K€ contre +85 K€).

L'activité principale de la Société étant celle d'animatrice de Groupe, elle poursuit son activité, en facturant des prestations à ses filiales et sous-filiales. L'activité est donc étroitement liée à celle de ses filiales et sous-filiales.

5°) Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé :

Je ne vois aucun événement important à signaler qui soit survenu au-cours de l'exercice écoulé.

6°) Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices :

En annexe au présent rapport, vous trouverez également le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

7°) Informations sur les prises de participation ou prises de contrôle :

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6, alinéa 1er du Code de commerce, il vous est précisé que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune nouvelle participation.
Je vous rappelle que notre Société détient toujours :

- 100 % du capital de la Société « ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES », par abréviation « A.R.M », SAS au capital de 125.008,19 €uros, divisé en 8.200 actions, ayant son siège à LA CHAUSSEE D'IVRY (Eure-et-Loir), 474, Rue des Moulins,

- 100 % du capital de la Société « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », par abréviation « S.P.M. », SAS au capital de 121.207 €uros, divisé en 1.987 actions, ayant son

siège à GALLARDON (28230 – Eure-et-Loir), Zone artisanale La Croix Saint Mathieu, Rue du Clos Hubert,

- 97,37 % du capital de la Société « SPMA », SARL de droit marocain au capital de 3.000.000 dirhams, divisé 30.000 titres de participation, ayant son le siège est à Casablanca (Maroc), Zone Aéropôle Mohamed V - BP 104 Nouasser, 3,

- et 80 % du capital social de la société « M.G.A. », société anonyme au capital de 355.184 €uros, dont le siège social est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300 - Lot-et-Garonne), Zone Industrielle La Barbière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen sous le numéro B 353.593.031.

8°) Informations sur les filiales :

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce, alinéa 2, j'ai l'honneur de rendre compte de l'activité de nos filiales, les sociétés « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », « A.R.M. », « SPMA », et « M.G.A » au cours de leur dernier exercice, clos le 31 Décembre 2018.

Vous sera également rendu compte, pour votre parfaite information, de l'activité des sous-filiales, les sociétés « BERNARD NICO ET ASSOCIES », par abréviation « B.N.A », et « SOPREMECA DECOLLETAGE », au cours de leur dernier exercice, clos le 31 Décembre 2018.

Est joint en annexe, en application de l'article L 233-15 du Code de Commerce, un tableau synoptique venant compléter les informations qui sont fournies ci-dessous.

Informations concernant la Société « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », par abréviation « S.P.M. »

La Société « S.P.M » a réalisé en 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 12.937.289 €uros, en recul de 2,59 % par rapport à celui de 2017.

La production de l'exercice ressort à 12.652.970 €uros, contre 13.969.607 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 9,43 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 12.789.153 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 3.771.087 €uros et ses autres charges d'exploitation 8.972.603 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 45.463 €uros.

Après prise en compte des résultats financiers, exceptionnels et de l'impôt sur les Sociétés, la Société « S.P.M » enregistre à la clôture de l'exercice 2018, un bénéfice de 157.713 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 3.298.623 €uros au 31 Décembre 2018.

Informations concernant la Société « A.R.M. »

La Société « A.R.M. » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 14.643.910 €uros, contre 13.548.368 €uros au cours de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 8,09 %.

La production de l'exercice ressort à 15.233.010 €uros, contre 14.442.268 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 5,48 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 15.419.180 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 4.900.880 €uros et ses autres charges d'exploitation 9.932.399 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 585.900 €uros.

Après prise en compte des résultats financiers, exceptionnels et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, la Société « A.R.M. » enregistre à la clôture de l'exercice 2018, un bénéfice de 548.050 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 1.616.807 €uros au 31 Décembre 2018.

Informations concernant la Société « SPMA »

La Société « SPMA » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 47.760.180 dirhams, contre 49.959.856 dirhams au cours de l'exercice précédent, ce qui représente un recul de 4,40 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 46.924.141 dirhams.

Ses charges d'exploitation ressortent à 45.684.627 dirhams, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1.239.514 dirhams.

Après prise en compte des résultats financiers et exceptionnels, et de l'impôt sur les résultats, la Société « SPMA » enregistre à la clôture de l'exercice 2018, un bénéfice de 81.722,33 dirhams.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 7.947.212,35 dirhams au 31 Décembre 2018.

Informations concernant la Société « M.G.A »

La Société « M.G.A» a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 7.900.730 €uros, contre 6.982.813 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 13,15 %.

La production de l'exercice ressort à 8.507.129 €uros.

Ses produits d'exploitation ressortent à 8.565.250 €uros, contre 7.660.936 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 11,80 %.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 1.748.135 €uros et ses autres charges d'exploitation 6.317.148 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 499.964 €uros.

Après prise en compte des résultats financiers et exceptionnels, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, et du l'impôt sur les Sociétés, la Société « M.G.A » enregistre à la clôture de l'exercice 2018, un bénéfice de 458.492 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 1.616.977 €uros au 31 Décembre 2018.

Informations concernant la Société « B.N.A », sous-filiale

La Société « BERNARD NICO ET ASSOCIES », par abréviation « B.N.A », est, depuis le 28 Février 2018, détenue à 100 % par la Société « A.RM. ».

La Société « B.N.A » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2.037.669 €uros, contre 1.925.799 €uros au cours de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 5,81 %.

La production de l'exercice totalise 2.032.805 €uros, contre 1.916.742 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 6,06 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 2.045.180 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 323.583 €uros, et ses autres charges d'exploitation 1.588.450 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 133.146 €uros.

Après comptabilisation des résultats financiers et exceptionnels, de l'impôt sur les Sociétés et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, la Société « B.N.A. » enregistre à la clôture de l'exercice 2018, un bénéfice de 87.758 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 568.977 €uros au 31 Décembre 2018.

Informations concernant la Société « SOPREMECA DECOLLETAGE », sous-filiale

La Société « SOPREMECA DECOLLETAGE » est détenue à 100 % par la Société « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », par abréviation « S.P.M. ».

La Société « SOPREMECA DECOLLETAGE » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2.386.746 €uros, contre 2.082.657 €uros au cours de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 14,60 %.

La production de l'exercice totalise 2.553.670 €uros, contre 2.079.301 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 22,81 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 2.563.110 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 343.068 €uros et ses autres charges d'exploitation 1.665.599 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 554.443 €uros.

Après comptabilisation des résultats financiers, exceptionnels et de l'impôt sur les Sociétés, la Société SOPREMECA DECOLLETAGE » enregistre à la clôture de l'exercice 2018, un bénéfice de 313.529 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 779.424 €uros au 31 Décembre 2018.

9°) Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

La stabilité des coûts d'exploitation devrait assurer à la société de présenter un résultat bénéficiaire en fin d'année 2019.

10°) Etat de la participation des salariés au capital social :

En application de l'article L 225-102 du Code de Commerce, je vous informe que les salariés ne détiennent aucune action de la Société, y compris dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) et/ou dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE).

11°) Délais de paiement clients et fournisseurs :

Conformément aux dispositions de l'article D. 411-4 du Code de Commerce, pour les exercices ouvert à compter du 1er Juillet 2016, le rapport de gestion des Sociétés dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes, doit comprendre, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total H.T. ou T.T.C. des factures reçues ou émises non réglée à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard.

Par ailleurs, le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (Code de commerce art L.441-6-1 et D.441-4)

En annexe au présent rapport, vous trouverez le tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

12°) Informations sur le montant des prêts consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale :

Conformément à l'article L. 511-6, 3bis du Code monétaire et financier, je vous indique que la Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des micros entreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

13°) Décision de l'Autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielles :

En application des dispositions de l'article L 464-2 du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a fait l'objet d'aucune décision prononcée par l'Autorité de la concurrence, pour pratiques anticoncurrentielles.

14°) Liste des succursales :

Conformément à l'article L. 232-1, II du Code de commerce, je vous informe que la Société ne détenait au 31 Décembre 2018 aucune succursale.

III. - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE:

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé,
ressortant à la somme précitée de : 9.524,05 €uros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur serait ainsi porté de : 1.300.581,22 €uros
à : 1.310.105,27 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je vous confirme :

- que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables.

- et qu'il a été engagé, pendant l'exercice écoulé, des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du code général des impôts ; ces charges, qui représentent les amortissements fis-

calement excédentaires pratiqués sur véhicules de tourisme (notamment la quote-part des loyers des véhicules pris en location longue durée), totalisent 53.254 €uros, et ont donné lieu à une imposition, au taux normal de l'Impôt sur les Sociétés, de 14.911 €uros au titre de l'imposition globale du groupe.

IV. - QUITUS :

Au bénéfice des explications qui précèdent, et de celles plus détaillées que je ne manquerai pas de vous apporter lors de la réunion de notre assemblée, je vous demande de bien vouloir approuver, tels qu'ils vous sont présentés, le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, et de donner par là-même quitus aux membres du conseil de surveillance, ainsi qu'à moi-même, de notre gestion au cours dudit exercice.

V. – RENOUVELLEMENT DES MANDATS OU REMPLACEMENT DE DEUX ADMINISTRATEURS :

Je vous informe que les mandats des membres du Conseil de Surveillance, respectivement confiés à Monsieur Georges COUILLAUD, à Monsieur Ludovic COUILLAUD, à la Société de Gestion « ACE Management » et au Fonds d'investissement « Institut Régional de Développement Industriel de Midi-Pyrénées – IRDI Midi-Pyrénées », qui s'appelle désormais « IRDI », viennent à expiration lors de la réunion de votre Assemblée.

Je vous demande, en conséquence, de bien vouloir renouveler leurs mandats ou, dans le cas contraire, de pourvoir à leurs remplacements.

VI. – RENOUVELLEMENT DES MANDATS OU REMPLACEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Je vous rappelle également que les mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants, respectivement confiés à la Société « EXELMANS AUDIT ET CONSEILS » et à Monsieur Stéphane DAHAN, puis respectivement à la Société « ACTHEOS BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE » et à la Société « DELARUE-LAMY & ASSOCIES », viennent à expiration lors de la réunion de votre Assemblée.

Je vous demande, en conséquence, de bien vouloir renouveler les mandats des intéressés ou, dans le cas contraire, de pourvoir à leur remplacement.

Si vous approuvez mes propositions, je vous demande de bien vouloir les consacrer par un vote, en adoptant les résolutions dont je vais vous donner lecture, et dont le texte a été tenu ou mis à votre disposition conformément à la Loi et aux statuts de notre Société.

CHAPITRE II – COMPTES CONSOLIDES
RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

I. – PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Au 31 Décembre 2018, le périmètre de consolidation du Groupe « FINANCIERE GLC » comprenait les Sociétés suivantes :

Société Mère consolidante :

- Société « FINANCIERE G.L.C. ».

Sociétés consolidées :

- La SAS « A.R.M. », Société Française, détenue à 100 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SAS « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE » par abréviation « S.P.M. », Société Française, détenue à 100 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SA « MGA », Société Française, détenue à 80 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SARL « SPMA », Société Marocaine, Société Française, détenue à 97,37 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SARL « B.N.A. », Société Française, détenue à 100 % par « A.R.M. ».
- La SARL « SOPREMECA DECOLLETAGE », Société Française, détenue à 100 % par « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE ».

Toutes ces Sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

II. – MODE DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés couvrent la période du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

Ils correspondent à la septième consolidation selon les normes françaises établies pour le Groupe « FINANCIERE G.L.C. ».

Compte de résultat consolidé

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017	VARIATIONS (en %)
CHIFFRE D'AFFAIRES	**37 193 359 €**	**35 307 981 €**	**5,34**
PRODUCTION STOCKEE	458 942 €	1 990 984 €	-76,95
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	25 229 €	56 189 €	-55,10
AUTRES PRODUITS	866 211 €	813 585 €	6,47
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**38 543 741 €**	**38 168 739 €**	**0,98**
Coût d'achat mat. Premières et approvisionnements	11 113 949 €	12 002 536 €	-7,40
TOTAL AUTRES ACHATS & CHARG.EXT.	**10 394 756 €**	**9 501 523 €**	**9,40**
Impôt et taxes	626 323 €	443 462 €	41,23
Charges de personnel	11 817 746 €	11 330 811 €	4,30
Amortissements et provisions	1 878 919 €	1 667 536 €	12,68
Autres charges	90 450 €	95 792 €	-5,58
TOT. CHARGES D'EXPLOITATION	**35 922 143 €**	**35 041 660 €**	**2,51**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 621 598 €**	**3 127 079 €**	**-16,16**
RESULTAT FINANCIER	**-334 019 €**	**-291 124 €**	**14,73**
RESULTAT COURANT STES INTEGREES	**2 287 579 €**	**2 835 955 €**	**-19,34**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**39 979 €**	**-2 058 €**	**-2042,61**

Impôts courants	208 713 €	223 902 €	-6,78
Impôts différés	190 275 €	361 071 €	-47,30
RESULTAT NET STES INTEGREES	**1 928 570 €**	**2 248 924 €**	**-14,24**
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	**15 626 €**	**15 626 €**	**0,00**
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**1 912 944 €**	**2 233 299 €**	**-14,34**
Intérêts des minoritaires	**85 156 €**	**98 857 €**	**-13,86**
RESULTAT NET CONSOLIDE (part du Groupe)	**1 827 788 €**	**2 134 442 €**	**-14,37**

Bilan consolidé

VALEURS ACTIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	867 534 €	830 521 €	37 013 €
Immobilisations corporelles	11 696 601 €	10 005 177 €	1 691 424 €
Immobilisations financières	876 287 €	238 068 €	638 219 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	13 440 423 €	11 073 766 €	2 366 657 €
Stocks et en-cours	15 658 154 €	15 379 581 €	278 573 €
TOTAL STOCK	15 658 154 €	15 379 581 €	278 573 €
Clients et comptes rattachés	1 951 515 €	5 904 407 €	-3 952 892 €
Autres créances	1 948 837 €	2 546 394 €	-597 557 €
Disponibilités	379 038 €	60 787 €	318 251 €
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	4 279 390 €	8 511 588 €	-4 232 198 €
ACTIF CIRCULANT	19 937 544 €	23 891 169 €	-3 953 625 €
Comptes de régularisation	254 866 €	624 591 €	-369 725 €
TOTAL ACTIF	**33 632 834 €**	**35 589 527 €**	**-1 956 693 €**

VALEURS PASSIVES

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017	VARIATIONS
Capital social	14 286 €	14 286 €	0 €
Primes d'emission	2 847 137 €	2 847 137 €	0 €
Réserves consolidées	8 625 512 €	6 832 912 €	1 792 600 €
Résultat de l'exercice	1 827 788 €	2 134 442 €	-306 654 €
Subventions d'investissement	173 337 €	73 969 €	99 368 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 488 061 €	11 902 746 €	1 585 315 €
Intérêts des minoritaires	388 849 €	315 109 €	73 740 €
Provisions pour risques et charges	835 502 €	814 647 €	20 855 €
TOTAL PROV.RISQ ET CHARGES	835 502 €	814 647 €	20 855 €
Emprunts	8 131 647 €	9 679 672 €	-1 548 025 €
Dettes financières diverses	307 476 €	14 768 €	292 708 €
Dettes fournisseurs et rattachés	6 337 659 €	8 695 962 €	-2 358 303 €
Dettes fiscales et sociales	3 045 595 €	3 421 264 €	-375 669 €
Autres dettes	1 093 385 €	696 386 €	396 999 €
TOTAL DETTES	18 915 762 €	22 508 052 €	-3 592 290 €
Comptes de régularisation	4 660 €	48 973 €	-44 313 €
TOTAL PASSIF	**33 632 834 €**	**35 589 527 €**	**-1 956 693 €**

III. – SITUATION DU GROUPE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 :

Activité du Groupe – Progrès réalisés – Difficultés rencontrées

Résultats Financiers 2018 :

1) ARM :

La société a encore bénéficié, en 2018, de la montée en cadence des programmes aéronautiques d'Airbus (A320 Neo et A350 notamment) et a ainsi connu une nouvelle croissance de son chiffre d'affaires qui s'élève à 14.644 K€ (soit une hausse de +1.096 K€ ou encore de +8,1% sur un an).

Les produits d'exploitation – qui comprennent notamment la variation des stocks de produits finis et d'en cours de production – représentent un montant de 775 K€.

Une bonne maîtrise des coûts a limité la progression des charges d'exploitation (+5,0%) et, par conséquent, une amélioration de la rentabilité de la société. Le résultat net est ainsi positif de 548 K€ (contre +443 K€ en 2017).

2) SPM :

L'exercice 2018 est marqué par une baisse de l'activité de 2,6% (chiffre d'affaires de 12.937 K€ en 2018 contre 13.282 K€ en 2017) ; ce qui s'explique principalement par la baisse de cadence du programme A330 qui n'est que partiellement compensée par la hausse des cadences de l'A320 Neo.

Du fait de la réduction de la production stockée (-462 K€), corollaire de la baisse d'activité, les produits d'exploitation sont négatifs de -148 K€ (contre +741 K€ en 2017).

L'attention portée aux dépenses permet toutefois de dégager un résultat d'exploitation et un résultat net bénéficiaires (respectivement +45 K€ et +158 K€).

3) MGA :

En 2018, le chiffre d'affaires a enregistré pour la seconde année consécutive une forte progression (+918 K€, soit +13,1% par rapport à 2017) ; il s'élève à présent à 7.901 K€. Cette évolution favorable provient de l'activité « Sièges Business » en nette hausse, ainsi que de la croissance des cadences des programmes sur lesquels la société intervient.

Un recours accru à la sous-traitance a entraîné une hausse des charges d'exploitation et ainsi une stabilité du résultat d'exploitation (+ 500 K€ contre + 521 K€ un an plus tôt).

La fiscalisation du bénéfice dégagé en 2018 (charge d'impôt de -36 K€ contre un produit d'impôt de +2 K€ en 2017) a eu un impact négatif sur le résultat net qui est toujours bénéficiaire, mais en léger retrait par rapport à l'exercice précédent (+458 K€ contre +504 K€).

4) SPMA :

Le chiffre d'affaires a diminué de près de -4 % à cause d'un ralentissement temporaire des livraisons lié à une restructuration profonde de l'organisation de la production.

Malgré les efforts réalisés au niveau de l'industrialisation, cette baisse d'activité pénalise le résultat net qui reste toutefois bénéficiaire (+82 K MAD contre +879 K MAD en 2017).

5) BNA :

L'activité connaît une nouvelle progression et permet ainsi au chiffre d'affaires de s'élever à 2.038 K€ (contre 1.926 K€ en 2017).

Cette croissance s'accompagne d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation ; ce qui permet in fine de dégager un bénéfice net comparable à celui de l'exercice 2017 (+88 K€ contre +99 K€).

6) SPMD :

En 2018, le chiffre d'affaires de la société croît à nouveau de manière significative (+15% par rapport à 2017) et s'élève à 2.387 K€, grâce à l'augmentation de la production des programmes A320 Neo et A330 Neo.

Couplée à la maîtrise des dépenses d'exploitation, cette dynamique permet une amélioration de la rentabilité avec un bénéfice d'exploitation en hausse à +554 K€ (contre +489 K€ en 2017).

Toutefois, le résultat net s'inscrit en léger retrait (+314 K€, soit une légère baisse de 25 K€ comparé à 2017), du fait de charges d'intérêts financiers ponctuellement élevés (charge de -50 K€) et des dotations dérogatoires liées à un retraitement fiscal pour -41 K€.

7) Financière GLC :

L'exercice 2018 se solde par un résultat bénéficiaire de 10 K€ (pour rappel, + 274 K€ au titre de l'exercice 2017). Le chiffre d'affaires s'établit à 2.178 K€ (contre 2.220 K€ en 2017, en baisse de 42 K€) ; les charges d'exploitation augmentent quant à elles de 63 K€ à -2.299 K€ (contre -2.236 K€ en 2017), du fait de l'évolution défavorable des dispositions fiscales relatives à la CVAE (charge de -54 K€ en 2018 contre un produit de +7 K€ en 2017).

Enfin, l'intégration fiscale génère une charge fiscale sur l'exercice 2018, contre un produit l'exercice précédent (-16 K€ contre +85 K€).

8) Consolidé :

Le chiffre d'affaires consolidé progresse à nouveau (+1.885 K€ sur un an, soit une progression de +5,3% par rapport à l'exercice 2017) et s'élève à présent à 37.193 K€ ; ce qui est la conséquence de la poursuite de la montée en cadence du programme A320 Neo, ainsi que de l'effet année pleine des contrats obtenus sur l'activité 'Business seats'.

Les produits d'exploitation de l'exercice atteignent, quant à eux, à 38.544 K€ en hausse de 375 K€ (soit une hausse de +1,0 % par rapport à 2017), du fait d'une variation de la production stockée en net retrait (458 K€ en 2018 contre 1.991 K€ en 2017).

Les charges d'exploitation progressent de 35.042 K€ à 35.922 K€, soit une hausse de +2,5 % qui s'explique par la progression des charges liées à la production (outils coupants et sous-traitance de traitement notamment) et, dans une moindre mesure, par les charges de personnel.

Des éléments décrits ci-dessus, il en ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de +2.622 K€, en retrait de 16,2% par rapport à 2017.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est également positif à +1.913 K€ (contre +2.233 K€ en 2017).

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 13.488 K€, en augmentation de + 1.585 K€ par rapport à ceux de 2017.

Le total des actifs diminue de -5,5 % à 33.633 K€, et le total du passif (dettes) de -16,1 % à 18.920 K€ (incluant 8.132 K€ d'emprunts en diminution de 1.548 K€ par rapport à fin 2017).

Situation d'endettement du Groupe au regard du volume et de la complexité des affaires

Les dettes du Groupe comptabilisées au 31 Décembre 2018, comparées à celles existant au 31 Décembre 2017, sont les suivantes :

Dettes en €	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 131 647 €	9 679 672 €
Emprunts et dettes financières diverses	306 954 €	6 896 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 337 659 €	8 695 962 €
Dettes fiscales et sociales	3 045 595 €	3 421 264 €
Autres dettes	1 093 908 €	701 142 €
TOTAL	**18 915 763 €**	**22 504 936 €**

Evolutions prévisible et perspectives d'avenir

1) ARM :

Il est prévu pour l'exercice 2019 une baisse de l'activité (environ -7%), du fait de la réaffectation de certaines productions vers d'autres sites du Groupe et de la bascule à mi année de l'approvisionnement matières du site du Groupe basé au Maroc (suite à la mise en place d'un approvisionnement en direct).

La rentabilité du site devrait néanmoins s'améliorer grâce aux plans de progrès engagés sur le site et à la baisse des charges de crédit-bail.

2) SPM :

Une baisse de l'activité (-4%) est attendue sur l'année 2019, à cause de l'arrêt progressif de la version 'classique' des A320 (A320 Ceo) et A330 (A330 Ceo).

Le site bénéficie néanmoins du transfert de certaines productions déjà existantes au sein du Groupe et du lancement de nouvelles gammes de produits, mais dont l'effet année pleine ne surviendra qu'en 2020.

Une bonne gestion des ressources et moyens de production devrait permettre d'avoir une stabilité des résultats.

3) MGA :

Une nouvelle progression du chiffre d'affaires est anticipée pour l'exercice 2019, grâce à la hausse notamment de l'activité « Sièges Business » et de la cadence du programme Airbus A320.

La rentabilité devrait s'améliorer grâce à la croissance de l'activité, aux actions de productivité envisagées et à la ré-internalisation de certaines productions.

4) SPMA :

L'activité de la société devrait connaître une hausse sur l'exercice 2019, grâce à la progression des volumes liés au programme A320. L'amélioration de la performance industrielle et une meilleure maitrise des coûts devraient avoir un effet bénéfique quant à la rentabilité de la société.

5) BNA :

Une légère croissance de l'activité est prévue sur 2019 ; elle doit s'accompagner, grâce à une stabilité des coûts, d'une amélioration des résultats.

6) SPMD :

Il est anticipé sur l'année 2019 une nouvelle progression de l'activité et une amélioration de la rentabilité de la société.

7) Financière GLC :

La stabilité des coûts d'exploitation devrait assurer à la société de présenter un résultat bénéficiaire en fin d'année 2019.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

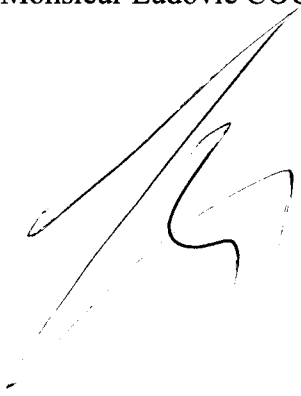
Je ne vois aucun événement important à signaler qui soit survenu depuis l'ouverture de l'exercice en cours.

Activités en matière de recherche et de développement :

Des activités en matière de recherche et de développement, au sens fiscal du terme, ont été entreprises au cours de l'exercice écoulé, par les Société « A.R.M » et « S.P.M », il s'agit pour chacune d'elles, des heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits), respectivement pour un total de 56.000 €uros et de 112.208 €uros. Elles n'ont donné lieu à aucun crédit d'impôt.

Il va vous être donné lecture du rapport des Commissaires aux comptes de notre Société sur les comptes consolidés de l'exercice, ainsi que de leur rapport sur les comptes annuels.

LE PRESIDENT
Monsieur Ludovic COUILLAUD



ANNEXES

Annexe I – Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Annexe II – Tableau des filiales et participations.

Annexe III – Tableau des délais de paiement clients et fournisseurs.

Annexe IV – Bilan de la Société au 31/12/2018.

Annexe V – Compte de résultat de la Société au 31/12/2018.

Annexe VI – Annexe des comptes annuels de la Société au 31/12/2018.

Annexe VII – Tableau des résultats du Groupe depuis sa consolidation.

Annexe VIII – Bilan consolidé au 31/12/2018.

Annexe IX – Compte de résultat consolidé au 31/12/2018.

Annexe X – Annexe des comptes consolidés au 31/12/2018.

ANNEXE I

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

ANNEXE I AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
(Art R. 225-102 du Code de commerce)

SAS "FINANCIERE G.L.C"

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2014	2015	2016	2017	2018
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital Social	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286
Nombre d'actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombres d'actions de préférence	4 286	4 286	4 286	4 286	4 286
Nombre d'actions à dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 933 000 €	2 008 000 €	2 108 000 €	2 219 994 €	2 177 891 €
Résultat avant impôt, participation,amort.& provisions	- 193 222 €	- 98 163 €	- 18 418 €	246 875 €	54 041 €
Impôt sur les bénéfices	- 43 787 €	- 21 722 €	- 9 353 €	- 84 063 €	16 310 €
Participation des salariés	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	- 183 689 €	- 379 712 €	168 518 €	273 987 €	9 524 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
III. RESULTATS PAR ACTION :					
Résultat après impôt, participation, mais avant amort.& prov.	- 10,46 €	- 5,35 €	- 0,63 €	23,17 €	2,64 €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	- 12,86 €	- 26,58 €	11,80 €	19,18 €	0,67 €
dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
IV. PERSONNEL :					
Effectif moyen salarié de l'exercice	19	17	18	18	17
Masse salariale de l'exercice	1 029 507 €	979 264 €	1 023 672 €	1 017 132 €	1 058 945 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	414 547 €	407 396 €	402 421 €	422 933 €	435 202 €

ANNEXE II

Tableau des filiales et participations

ANNEXE II AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
(Art. L 233-15 du Code de Commerce)

SAS "FINANCIERE G.L.C"

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	Capitaux propres hors capital	% du capital détenu	valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis et non remboursés	Cautions & avals fournis par la sté	Chiffres d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
I. - Filiales et participations de la Société										
A . FILIALES : (50 % au moins du capital détenu par la société)										
SAS "S.P.M" (exercice 2018)	121 207 €	3 177 416 €	100,00%	700 000 €	700 000 €	- €	néant	12 937 289 €	157 713 €	0 €
SAS "A.R.M." (exercice 2018)	125 008 €	1 491 799 €	100,00%	856 773 €	856 773 €	907 604 €	néant	14 643 910 €	548 050 €	0 €
SARL "SPMA" (exercice 2018)	3 000 000 MAD	4 947 212 MAD	97,37%	165 549 €	165 549 €	néant	néant	47 760 180 MAD	81 722 MAD	nc
SA "M.G.A" (exercice 2018)	355 184 €	1 261 794 €	80,00%	194 182 €	194 182 €	87 752 €	600 000 €	7 893 376 €	458 492 €	0 €
B . PARTICIPATIONS (de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)										
C . SOUS-FILIALES										
SARL "BERNARD NICO ET ASSOCIES" *(filiale d'A.R.M.)* (exercice 2018)	38 112 €	530 865 €				155 667 €	néant	2 037 669 €	87 758 €	0 €
SARL "SOPREMECA DECOLLETAGE" *(filiale de SOPREMECA)* (exercice 2018)	16 000 €	763 424 €				126 710 €	néant	2 386 746 €	313 529 €	0 €
II. - Filiales et participations du Groupe										
A . FILIALES :										
a) Filiales Françaises (ensemble)	655 511 €	7 225 298 €	95,96%	2 267 067 €	2 267 067 €	1 277 732 €	600 000 €	39 898 990 €	1 565 542 €	0 €
b) Filiales Etrangères (ensemble)	3 000 000 MAD	4 947 212 MAD	97,37%	165 549 €	165 549 €	néant	néant	47 760 180 MAD	81 722 MAD	nc
B . PARTICIPATIONS										

ANNEXE III

Tableau des délais de paiement clients et fournisseurs.

ANNEXE III AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (Exercice 2018)
(Article D.441-4 du Code de Commerce)

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernés						1						0
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)					24,00 €	24,00 €						- €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L, 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : - ☐ Délai contractuels : (préciser) 45 jours fin de mois						☐ Délais contractuels : - ☐ Délai contractuels : (préciser) 45 jours fin de mois					

ANNEXE IV

Bilan de la Société au 31/12/2018

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	137 684	125 158	12 526	15 345
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	176 185	149 115	27 071	29 952
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 916 504		1 916 504	1 916 504
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	111 005		111 005	84 256
ACTIF IMMOBILISE	**2 341 378**	**274 273**	**2 067 105**	**2 046 057**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	2 400
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 686 544		2 686 544	2 651 343
Autres créances	1 347 807		1 347 807	1 654 521
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	130 529		130 529	2 810
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	42 949		42 949	38 179
ACTIF CIRCULANT	**4 210 229**		**4 210 229**	**4 349 252**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 551 608**	**274 273**	**6 277 335**	**6 395 309**

Rubriques			31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé :	14 286)	14 286	14 286
Primes d'émission, de fusion, d'apport			2 847 137	2 847 137
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			1 429	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	1 300 581	1 027 023
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			9 524	273 987
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			34 184	33 614
CAPITAUX PROPRES			**4 207 141**	**4 197 047**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 046 571	955 783
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	163	5 357
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			171 989	231 262
Dettes fiscales et sociales			711 074	859 749
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			140 397	146 111
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**2 070 194**	**2 198 262**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			6 277 335	6 395 309

ANNEXE V

Compte de résultat de la Société au 31/12/2018

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 177 891		2 177 891	2 219 994
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 177 891**		**2 177 891**	**2 219 994**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 000	800
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			169 396	252 552
Autres produits			1 343	11
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 349 630**	**2 473 358**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			648 427	677 843
Impôts, taxes et versements assimilés			54 197	-6 613
Salaires et traitements			1 058 945	1 017 132
Charges sociales			435 202	422 933
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 637	50 115
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			74 379	74 280
		CHARGES D'EXPLOITATION	**2 298 788**	**2 235 690**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	50 842	237 668
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 749	1 710
Autres intérêts et produits assimilés			23 167	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		PRODUITS FINANCIERS	**24 916**	**1 710**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			49 319	40 068
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		CHARGES FINANCIERES	**49 319**	**40 068**
		RESULTAT FINANCIER	-24 403	-38 358
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	26 439	199 310

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	3 082
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	570	6 837
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**605**	**9 919**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-605	-9 919
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	16 310	-84 596
TOTAL DES PRODUITS	**2 374 546**	**2 475 068**
TOTAL DES CHARGES	**2 365 022**	**2 201 081**
BENEFICE OU PERTE	9 524	273 987

ANNEXE VI

Annexe des comptes annuels de la Société au 31/12/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2018,** dont le total est de 6 277 334 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 524 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

• Concessions, logiciels et brevets :	1 à 3 ans
• Installations générales, agencements et aménagements divers :	10 ans
• Matériel de bureau :	5 à 10 ans
• Matériel informatique :	3 ans
• Mobilier :	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur actuelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de la clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 34 007 €.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE):

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 17 455 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art.244 quarter C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quarter C du CGI, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.
Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2017, d'un montant de 17 318 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2018, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 506		14 515
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	67 295		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	109 064		7 422
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**176 359**		**7 422**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 916 504		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	84 256		26 749
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 000 760**		**26 749**
TOTAL GENERAL	2 308 625		48 686

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		8 337	137 684	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			67 295	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		7 596	108 890	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**7 596**	**176 185**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 916 504	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			111 005	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**2 027 508**	
TOTAL GENERAL		15 932	2 341 378	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 161	17 334	8 337	125 158
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	43 156	5 192		48 348
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 252	5 111	7 596	100 767
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**146 407**	**10 303**	**7 596**	**149 115**
TOTAL GENERAL	262 568	27 637	15 932	274 273

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	**570**						**570**
TOTAL	570						570

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	33 614	570		34 184
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**33 614**	**570**		**34 184**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**33 614**	**570**		**34 184**

Dotations et reprises d'exploitation	
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	570

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	111 005		111 005
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 686 544	2 686 544	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 301	4 301	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	442	442	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	12 691	12 691	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	25 925	25 925	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 637	1 637	
Groupe et associés	1 302 811	1 302 811	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	42 949	42 949	
TOTAL GENERAL	4 188 305	4 077 300	111 005

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	69 092	69 092		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	977 479	325 355	452 124	200 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	171 989	171 989		
Personnel et comptes rattachés	126 323	126 323		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 966	118 966		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	446 218	446 218		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	19 567	19 567		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	163	163		
Autres dettes	140 397	140 397		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 070 194	1 418 070	452 124	200 000

Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	329 361
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	163

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168800	Intérêts courus	5 698,96	5 193,86	505,10
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**5 698,96**	**5 193,86**	**505,10**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FRS FNP	43 595,26	52 539,23	-8 943,97
408190	FRS FNP GROUPE		48 000,00	-48 000,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**43 595,26**	**100 539,23**	**-56 943,97**
AUTRES DETTES				
419890	CLIENTS AAE GROUPE	132 480,00	144 000,00	-11 520,00
468600	Divers - charges à payer	4 713,42		4 713,42
TOTAL AUTRES DETTES		**137 193,42**	**144 000,00**	**-6 806,58**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes provis. pr congés à payer	59 793,04	62 173,33	-2 380,29
428600	Personnel - autres charges à payer	66 530,00	65 530,00	1 000,00
438200	Charges sociales s/congés à payer	25 924,84	26 734,53	-809,69
438600	Charges sociales - charges à payer	27 250,00	30 400,00	-3 150,00
448200	Charges fiscales s/congés à payer	1 004,52	1 044,51	-39,99
448600	Etat - autres charges à payer	18 562,60	23 209,86	-4 647,26
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**199 065,00**	**209 092,23**	**-10 027,23**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	Intérets courus à payer	3 027,97	2 879,62	148,36
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**3 027,97**	**2 879,62**	**148,35**
TOTAL CHARGES A PAYER		388 580,61	461 704,94	-73 124,33

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CCA	34 385,62	38 178,54	-3 792,92
486100	Ch. constatées d'avance LE BOURGET	8 563,00		8 563,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		42 948,62	38 178,54	4 770,08

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE		3 017,67	-3 017,67
418190	CLIENTS FAE GROUPE	938 162,17	259 602,49	678 559,68
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**938 162,17**	**262 620,16**	**675 542,01**
AUTRES CREANCES				
448700	Etat - produits à recevoir	1 637,00	7 876,00	-6 238,00
455800	Associés - C/Ct - Intérêts courus	11 143,40		11 143,40
TOTAL AUTRES CREANCES		**12 780,40**	**7 875,00**	**4 905,40**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		950 942,57	270 495,16	680 447,41

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Engagements donnés							
	Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
			Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
BNP	**Caution solidaire MGA**	**100 000 €**		**100 000 €**			
BPO	**Caution solidaire MGA**	**100 000 €**		**100 000 €**			
CIC	**Caution solidaire MGA**	**100 000 €**		**100 000 €**			
CA	**Caution solidaire MGA**	**100 000 €**		**100 000 €**			
CDN	**Caution solidaire MGA**	**100 000 €**		**100 000 €**			
SG	**Caution solidaire MGA**	**100 000 €**		**100 000 €**			
	TOTAL	600 000 €		600 000 €			

Engagements reçus							
	Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
			Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
	TOTAL						

Engagements réciproques							
	Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
	TOTAL						

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles	4 286			
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination Siège social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val.brute Val. Nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
Filiales (plus de 50%)						
SARL BERNARD NICO ET ASSOCIES	38 112 €	99,8				2 037 668 €
28500 VERNOUILLET	530 865 €					87 758 €
SARL SOPREMECA DECOLLETAGE	16 000 €	100				2 386 745 €
37400 AMBOISE	763 423 €					313 528 €
SAS STE DE PRECISION MECANIQUE	121 207 €	100				12 937 289 €
28320 GALLARDON	3 177 416 €					157 712 €
SAS ATELIER DE REALISATION MECANIQUE	125 008 €	100				14 643 909 €
28260 LA CHAUSSEE D'IVRY	1 491 799 €					548 049 €
SA MGA	355 184 €	80				7 900 730 €
47300 VILLENEUVE SUR LOT	1 261 793 €					458 492 €
SPMA	273 775 €	97,37				4 360 665 €
99 CASABLANCA	451 475 €					7 462 €
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
AUTRES PARTICIPATIONS						

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	4 197 047
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	4 197 047

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		273 987
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		570
Autres variations		
Résultat de l'exercice	273 987	9 524
SOLDE		**10 094**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	4 207 141

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	16 337	16 000	100,00	100,00
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**16 337**	**16 000**	**100,00**	**100,00**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	16 337	16 000	100,00	100,00
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur				
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	16 337	16 000	100,00	100,00

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	25 834	16 310	9 524
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**25 834**	**16 310**	**9 524**

Groupe AAM

Résultat des 5 derniers exercices

Déclaration au 31/12/2018

Date d'arrêté	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286
Nombre d'actions					
- ordinaires	100	100	100	100	100
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 177 891	2 219 994	2 108 000	2 008 000	1 933 000
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	54 041	246 342	529 812	-98 163	-193 222
Impôts sur les bénéfices	16 310	-84 596	-9 353	-21 722	-43 787
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	28 207	56 952	-177 583	303 271	34 253
Résultat net	9 524	273 987	716 747	-379 712	-183 689
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	377,31	3 309,38	5 391,65	-764,41	-1 494,36
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	95,24	2 739,87	7 167,47	-3 797,12	-1 836,89
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	17	18	18	18	9
Masse salariale	1 058 945	1 017 132	1 023 672	979 264	1 029 507
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	435 202	422 933	402 421	407 396	414 547

ANNEXE VII

Tableau des résultats du Groupe depuis sa consolidation

ANNEXE VII AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (Exercice 2018)
(Art R 225-102 du Code de Commerce)

SAS "FINANCIERE G.L.C"

RESULTATS DU GROUPE DEPUIS SA CONSOLIDATION

NATURE DES INDICATIONS	2014	2015	2016	2017	2018
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital Social	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286
Nombre d'actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions de préférence	4 286	4 286	4 286	4 286	4 286
Nombre d'actions à dividendes.prioritaires					
Nombre maximal d'actions à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	31 065 446 €	31 417 953 €	32 019 627 €	35 307 981 €	37 193 359 €
Résultat avant impôt, participation,amort.& provisions	2 604 998 €	629 769 €	3 076 760 €	4 430 818 €	4 173 745 €
Impôt sur les bénéfices	- 20 205 €	267 046 €	231 546 €	584 973 €	398 988 €
Participation des salariés					
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	255 835 €	- 939 045 €	1 312 112 €	2 233 299 €	1 912 944 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
III. RESULTATS PAR ACTION :					
Résultat après impôt, participation, mais avant amort.& prov.	183,76 €	25,39 €	199,16 €	269,20 €	264,23 €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	17,91 €	- 65,73 €	91,85 €	156,33 €	133,90 €
dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
IV. PERSONNEL :					
Effectif moyen salarié de l'exercice	311	338	340	320	310
Masse salariale de l'exercice	7 794 772 €	8 334 974 €	8 281 116 €	8 357 509 €	8 809 198 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 725 790 €	2 876 326 €	2 699 979 €	2 973 302 €	3 008 548 €

ANNEXE VIII

Bilan consolidé au 31/12/2018

Bilan actif

BILAN CONSOLIDE		ACTIF	
		2018	2017
Actif immobilisé			
Immobilisations Incorporelles		867 534	830 521
dont Ecart acquisition net BNA		*4 368*	*7 444*
dont Ecart acquisition net SPM		*39 392*	*47 676*
dont Ecart acquisition net SPMD		*23 425*	*27 690*
Immobilisations corporelles		11 696 601	10 005 177
Immobilisations financieres		876 287	238 068
	Total	**13 440 423**	**11 073 766**
Actif circulant			
Stocks et encours		15 658 154	15 379 581
Clients et comptes rattachés		1 951 515	5 904 407
Autres créances		1 948 837	2 546 394
Disponibilités		379 038	60 787
Comptes de régularisation		254 866	624 591
dont Impot différés actifs		*85 128*	*296 788*
	Total	20 192 412	24 515 761
TOTAL DE L'ACTIF		**33 632 834**	**35 589 527**

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE		PASSIF	
		2018	2017
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 286	14 286
Primes		2 847 137	2 847 137
Rerserves consolidées		8 625 512	6 832 912
Résultat de l'exercice		1 827 788	2 134 442
Subventions investissements		173 337	73 969
	Total	**13 488 061**	**11 902 746**
Intérets des minoritaires		**388 849**	**315 109**
Provisions			
Pour risques et charges		835 502	814 647
	Total	**835 502**	**814 647**
Dettes			
Emprunts		8 131 647	9 679 672
Dettes financières diverses		307 476	14 768
Fournisseurs et comptes rattachés		6 337 659	8 695 962
Dettes fiscales et sociales		3 045 595	3 421 264
Autres dettes		1 093 385	696 386
dont impot différés passif		*910 033*	*575 478*
Comptes de régularisation		4 660	48 973
	Total	**18 920 422**	**22 557 025**
TOTAL DU PASSIF		**33 632 834**	**35 589 527**

ANNEXE IX

Compte de résultat consolidé au 31/12/2018

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2018	2017
Produits d'exploitation	**38 543 741**	**38 168 739**
Chiffre d'affaires	37 193 359	35 307 981
Production stockée	458 942	1 990 984
Autres produits	891 440	869 774
Charges d'exploitation	**35 922 143**	**35 041 660**
Cout d'achat mp et approv.	11 113 949	12 002 536
Autres achats et charges externes	10 394 756	9 501 523
Impôts et taxes	626 323	443 462
Charges de personnel	11 817 746	11 330 811
Dotations aux amortissements et prov.	1 878 919	1 667 536
Autres charges d'exploitation	90 450	95 792
Résultat d'exploitation	**2 621 598**	**3 127 079**
Résultat financier	- 334 019	- 291 124
Résultat courant des sociétés intégrées	2 287 579	2 835 955
Résultat exceptionnel	39 979	- 2 058
Impôts courants	208 713	223 902
Impôts différés	190 275	361 071
Résultat net des sociétés intégrées	1 928 570	2 248 925
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 626	15 626
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**1 912 944**	**2 233 299**
Intérets des minoritaires	85 156	98 857
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**1 827 788**	**2 134 442**

ANNEXE X

Annexe des comptes consolidés au 31/12/2018

Annexe comptes consolidés

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2018.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après .Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 31.

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Annexe comptes consolidés

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.8 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, parexemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production .Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Annexe comptes consolidés

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées
Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2018 - comme au 31 décembre 2017- le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).
Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Annexe comptes consolidés

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directements liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

b. Autres avantages à long terme

-Néant

Annexe comptes consolidés

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.
Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC n 99-02.

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

-Néant.

Annexe comptes consolidés

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Pas de variations de périmètre sur l'exercice.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	313					313
Amortissements des écarts d'acquisition	- 230	- 16				- 245
Total valeurs nettes	**83**	**- 16**	**-**	**-**	**-**	**67**

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Frais de R&D	1 160	241				1 401
Logiciels	591	78	- 42			627
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**1 912**	**319**	**- 42**	**-**	**-**	**2 189**
Amort/dépré. Frais R&D	- 615	- 197				- 812
Amort/dépré. Logiciels	- 542	- 69	42			- 569
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 1 165**	**- 266**	**42**	**-**	**-**	**- 1 389**
VNC Immo Incorporelles	**748**	**53**	**-**	**-**	**-**	**800**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2018.

Annexe comptes consolidés

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Terrains et constructions	1 893	44	- 96			1 840
Véhicules, matériel et outillage	23 497	3 157	- 583			26 071
Mobilier, agencements et inst.	522	38	- 131			429
Total valeurs brutes	**25 911**	**3 239**	**- 810**	-	-	**28 341**
Dont crédit bail	*17 748*	*1 847*				*19 594*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 854	- 85	96			- 843
Amort./Dépré. Véhicules, matériel et outillage	- 14 622	- 1 409	568			- 15 463
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 429	- 40	131			- 338
Total Amort./Dépré.	**- 15 905**	**- 1 534**	**795**	-	-	**- 16 644**
Dont crédit bail	*- 10 166*	*- 669*				*- 10 835*
VNC immo corporelles	**10 007**	**1 705**	**- 15**	-	-	**11 697**

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant l'exercice. Les crédits-baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2018	Acquisitions/DAP	Diminution/RAP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Prets, cautionnement et autres créances	238	658	- 19			876
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-	-			-
Total valeurs nettes	**238**	**658**	**- 19**	-	-	**876**

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

Annexe comptes consolidés

8. Stocks et en-cours

	2018	2017
Stocks	15 710	15 403
Dépréciation	- 52	- 24
Stocks nets	**15 658**	**15 380**

9. Clients et comptes rattachés

	2018	2017
Créances clients	1 952	7 109
Dépréciation	- 14	- 14
Créances clients -net	**1 938**	**7 095**
Factures à établir	13	34
Total clients et comptes rattachés	**1 952**	**7 129**

Mobilisation de créances : au 31 décembre 2018, certaines filiales françaises du Groupe ont cédé pour 6 103 K€ de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage des créances justifie qu'elles sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue.

Ventilation par échéance des créances clients :

	2018	2017
< 1 an	1 952	7 129
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	1 952	**7 129**

10. Autres créances et comptes de régularisation

	2018	2017
Créances sur personnel et org. Sociaux	13	12
Créances fiscales -hors IS	1 357	1 267
Etat, Impôts sur les bénéfices	357	281
Impôts différés-actif	85	297
Charges constatées d'avances	140	303
Autres créances	252	1 011
Total créances et comptes de régularisation	**2 204**	**3 171**

En N-1 les autres créances étaient principalement constituées des retenues de garantie sur Dailly soit 630k€, sur N elles ont été reclassées en immobilisations financières.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Annexe comptes consolidés

Ventilation par échéance des autres créances :

	2018	2017
< 1 an	2 119	2874
Entre 1 et 5 ans	85	297
> 5 ans		
Total des autres créances	**2 204**	**3 171**

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	2018	2017
Liquidités	379	61
VMP	-	-
Total des disponibilités	**379**	**61**

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01-01-2018	-	**788**	-	**26**	**815**
Dotation des provisions		30		25	55
Reprises inutilisées		- 7			- 7
Utilisées durant l'exercice				- 26	- 26
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2018	-	**810**	-	**25**	**836**

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: 25K€

La provision correspond essentiellement aux provisions pour perte de change.

Annexe comptes consolidés

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	2018	2017
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	1,57%	1,30%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Méthode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-Néant

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2018	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2018
Emprunts bancaires	5 440	2 569	- 2 035			5 975
Dont crédits-bails	*3 067*	*1 847*	*- 1 243*			*3 670*
Découvert bancaires	1 856	2 157	- 1 856			2 157
Créances clients mobilisées	2 383		- 2 383			-
Autres emprunts et dettes assimilées	15	307	- 14			307
Total	**9 694**	**5 033**	**- 6 288**	**-**	**-**	**8 439**

Les principaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2018 ont permis de financer l'acquisition de plusieurs machines- outils.

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2018	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 864	2 157	-	307	4 329
Entre 1 et 5 ans	3 735	-			3 735
> 5 ans	375	-			375
Total	**5 975**	**2 157**	**-**	**307**	**8 439**

Annexe comptes consolidés

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	2018	2017
Fournisseurs	5 867	8 329
Fournisseurs -fnp	471	367
Total fournisseurs et comptes rattachés	**6 338**	**8 696**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	2018	2017
Dettes sociales	1 760	2 158
Dettes fiscales	1 285	1 263
Impôts différés passifs	910	575
Autres dettes	183	121
Produits constatés d'avance	5	49
Total dettes et comptes de régularisation	**4 143**	**4 167**

Echéancier des dettes	31/12/2018	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	1 760	1 760		
Dettes fiscales	1 285	1 285		
Impôts différés passifs	910			910
Autres dettes	183	183		
Produits constatés d'avance	5	5		
Total dettes et comptes de régularisation	**4 143**	**3 234**	**-**	**910**

17. Impôts différés

	2018	2017
Différences temporaires	- 1224	- 822
Report déficitaires	399	544
Total des impôts différés nets	**- 825**	**- 279**
Actifs d'impôts différés	85	297
Passifs d'impôts différés	- 910	- 575
Total des impôts différés nets	**- 825**	**- 279**

Les impôts différés calculés au 31 décembre 2018 ont été déterminés en tenant compte des nouvelles règles et des nouveaux taux d'impôts qui ont été votés au 31 décembre 2018 appliqués en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

Annexe comptes consolidés

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays.
En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2018 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. Autres produits et charges d'exploitation

	2018	2017
Autres produits	354	289
Production immobilisée	537	581
Charges externes	- 10 395	- 9 502
Charges diverses	- 90	- 96
Total	**- 9 594**	**- 8 728**

21. Personnel et effectifs

	2018	2017
Charges de personnel	11 818	11 331
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	39	29
Agents de maitrise et techniciens	96	21
Employés et ouvriers	175	270
Total	**310**	**320**

Les produits liés au CICE sont comptabilisés en moins des charges de personnel pour 379 K€ au 31 décembre 2018 (429 K€ au 31 décembre 2017).

Annexe comptes consolidés

22. Amortissements et provisions

	2018	2017
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 266	- 291
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 534	- 1 305
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 52	- 9
Dotations aux provisions	- 30	- 62
Dotations d'exploitation	**- 1 882**	**- 1 668**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	24	44
Reprises de provisions	9	2
Reprises d'exploitation	**33**	**46**
Total	**- 1 849**	**- 1 621**

23. Produits et charges financiers

	2018	2017
Charges intérêts	- 170	- 199
Pertes de change	- 176	- 191
Autres charges financières	- 147	- 151
Charges financières	**- 494**	**- 541**
Gains de change	129	198
Reprises sur provisions financières	25	49
Autres produits financiers	6	2
Produits financiers	**160**	**249**
Résultat financier	**- 334**	**- 291**

Les autres charges financières comprennent essentiellement les commissions de financement supportées au titre des créances mobilisées.

Annexe comptes consolidés

24. Produits et charges exceptionnels

	2018	2017
Valeur nette comptable des actifs corp.&incorp. cédés	- 2	- 33
Autres charges exceptionnelles	- 56	- 11
Charges sur exercices antérieurs	-	-
Dotation sur provision exceptionnelle		-
Charges exceptionnelles	**- 58**	**- 43**
Produits de cession des actifs corp.& incorp. cédés	55	18
Reprises provisions exceptionnelles	-	-
Autres produits exceptionnels	43	24
Produits exceptionnels	**98**	**41**
Résultat exceptionnel	**40**	**- 2**

25. Impôts sur les résultats

	2018	2017
Impôt courant	209	224
Impôts différés	190	361
Charges d'impôt en résultat	**399**	**585**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2018
Résultat conso avant impôt	**2 312**
Impôt théorique 28%	- 658
	-
Charge d'impôt réelle	**-399**
Impôt courant	*-209*
Impôt différé	*-190*
	-
ECART	**259**
Ecart taux	-7
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	-25
QP frais et charges /dividendes	-1
CICE	110
Amort loi macron	41
Crédit impot apprentissage	1
Variation écart de conversion	15
Dotations /ecart acquisitions	-4
Reports déficitaires non activés	130
Total justification des écarts	**259**
Ecart résiduel	-

Le montant total des reports déficitaires non activés s'élève à 0K€ au 31 décembre 2018 (462K€ au 31 décembre 2017).

Annexe comptes consolidés

26. Résultats par action

a. Résultat par action - De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

	2018	2017
Bénéfice revenant au Groupe	1 828	2 134
Nombre d'actions	14 286	14 286
Résultat de base par action (k€)	**0,128**	**0,149**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

27. Engagements

-Pas d'engagement

28. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

29. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les membres de la Famille COUILLAUD à hauteur de 70%, les 30% du capital restant sont détenus par deux fonds d'investissement.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

30. Evénements postérieurs à la date de clôture

-Pas d'événements post clôture

Annexe comptes consolidés

31. Périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2018	% Intérêts 2018	% Contrôle 2018	Méthode de consolidation 2017	% Intérêts 2017	% Contrôle 2017	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A	IG	99,80%	99,80%	IG	99,80%	99,80%	France
S.P.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	IG	80%	80%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	IG	97,37%	97,37%	IG	97,37%	97,37%	Maroc

32. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 39 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 39k€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€